



Alphabétisation niveau 2

Conditions d'admission

- Être porteur de l'attestation de réussite de l'unité de formation " Alphabétisation niveau 1 " ;
- OU de l'attestation de réussite de l'unité d'enseignement " Alphabétisation niveau 1 B " ;
- OU réussir un test d'admission.

Finalités particulières de l'unité d'enseignement

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant qui, dans un cadre quotidien, peut s'exprimer oralement et par écrit en langue française, d'améliorer ses capacités de base en communication orale et écrite, dans une perspective :

- d'autonomie ;
- d'épanouissement personnel ;
- d'insertion économique, sociale et culturelle ;
- de prérequis pour la poursuite ultérieure de formations.

Titre délivré

Attestation de réussite " Alphabétisation niveau 2 " .